

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2026 A 19 HEURES

Présents: M. FRANCKE Grégoire, Maire, M. LOY Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint, M. BONDUEUX Alain, 2^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 3^{ème} adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme WEILLAERT Aude, M. BODDAERT Joël, Mme VEREECQUE Caroline, Mme VERBEKE Martine, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme Claire VANBERTEN, conseillers municipaux.

Excusée: Mme AYELLO Frédérique.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Aude WEILLAERT est nommée secrétaire de séance.

Présentation et vote du compte financier unique 2025

Monsieur le Maire précise que pour la 1^{ère} année, la commune vote un compte financier unique qui reprend le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2025. Comme défini par la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et laisse la parole à Mme VEREECQUE pour la présentation du compte financier unique avant de se retirer. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité (10 voix favorables).

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Affectation du résultat 2025

Le Compte Financier Unique 2025 présente un excédent de fonctionnement de :

- 446 983,47€

Un Déficit d'investissement de :

- 272 196,52€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 16 910€

Des restes à réaliser en recettes d'investissement de

- 9 741€

Le Conseil Municipal décide d'affecter 279 365,52 en investissement

Total reporté en fonctionnement 167 617,95€ d'excédent

Après présentation par Monsieur le Maire, l'affectation du résultat a été approuvée à l'unanimité (11 voix favorables).

Vote des taux 2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter les taux d'impositions pour 2026. Il propose de maintenir les taux à l'identique qui a été validé à l'unanimité.

Taux de Taxe sur le Foncier Bâti 37,03%

Taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti 56,60%

Taux de Taxe Habitation 17,10%

(Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectées à l'habitation principale)

Présentation et vote du budget annuel 2026

Le Budget Primitif 2026 a été présenté :

Il s'équilibre à 815 850,95€ pour le fonctionnement

414 226,52€ pour l'investissement 2026 et les reports 2025

Après lecture et débat, le budget est voté à 11 voix favorables.

Subvention

Une subvention de 385€ est attribuée à 'Amicale des Personnels Territoriaux de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.

Monsieur le Maire présente une demande d'aide exceptionnelle de l'association Olympique Club de Bambecque pour le remplacement du chariot de marquage par pulvérisation qui sert au traçage du terrain de football dont le devis est de 359,80€.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Demande de subvention pour le pumptrack

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut faire une demande de subvention pour l'installation d'un pumptrack auprès du Département. Il demande de bien vouloir l'autoriser à lancer la demande de subvention. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Tenue du bureau de vote

Le planning des permanences pour la tenue du bureau de vote des Elections Municipales du Dimanche 15 mars 2026 et du Dimanche 22 mars 2026 a été fait

Signaleurs pour les 4 jours de Dunkerque.

Les 4 jours de Dunkerque passent sur la commune les samedi 23 mai et dimanche 24 mai 2026.

Afin de sécuriser le parcours, la commune est tenue de mettre en place des signaleurs.

Quelques conseillers municipaux ont répondu favorablement. Un appel sera lancé pour les signaleurs sur Panneau Pocket et la page Facebook « Au cœur de Bambecque »

Questions diverses

Monsieur le Maire informe qu'un bail professionnel a été signé pour la location d'un cabinet de kinésiothérapie à compter du 7 avril 2026. Le montant du loyer est de 168€ par mois toutes charges comprises.

A la suite de la vente de l'habitation située au 5 rue des Ifs, Monsieur le Maire propose que la commune établisse une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit pour l'occupation d'une partie du chemin situé à l'arrière de l'habitation et appartenant à la commune tout en laissant libre accès à l'arrière de l'habitation au 3 rue des Ifs. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

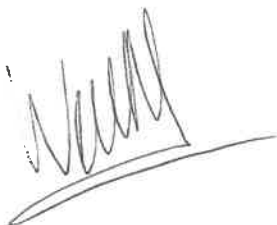
Madame Martine VERBEKE donne le compte rendu de l'assemblée générale de l'association « La Flandre Verdoyante et Fleurie » qui a eu lieu le 25 février 2026 à Esquelbecq.

Monsieur le Maire informe que le véhicule des services techniques ne passe plus au contrôle technique. Monsieur le Maire propose d'acheter un nouveau véhicule d'occasion en sachant que le kilométrage annuel est de 2000 Km.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 20H00

La secrétaire de séance ,

Aude WEILLAERT



Le Maire,

Grégoire FRANCKE

